

À L'AGENDA

26 avril Popote roulante. Au menu : soupe de pâtes et poulet, languettes de boeuf à l'orientale, boulettes aux pêches et pouding au pain. Passez votre commande auprès de Mme Luce Blais au plus tard le 18 avril en composant le 819-657-4908.



DATES À RETENIR POUR LE MOIS DE MAI

2 mai Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h. 

23 mai Collecte de canettes et de bouteilles au profit des élèves de l'école de la Voie-Lactée.

25 mai Assemblée générale annuelle du Comité de développement à 19 h à la salle du Conseil suivie d'une réunion régulière à 19 h 30.



INFORMATIONS MUNICIPALES

AVIS DE MOTION

Lors de la séance ordinaire du Conseil du 4 avril, deux avis de motions ont été donnés concernant :

- un règlement décrétant un programme de revitalisation 2016-2021
- un règlement modifiant le règlement no 219 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 911

VENTE AU PLUS OFFRANT

La Municipalité souhaite se départir des objets suivants :

- ✓ Un métier à tisser de 92 pouces de largeur (doit être réparé)
- ✓ Deux bancs à métier
- ✓ Une bobineuse électrique
- ✓ Deux ourdissoirs pour dérouler les fils
- ✓ Trois vieux ponceaux en ciment de dimensions 15 pouces par 6 pieds.
- ✓ Deux glissoires

Faites parvenir votre soumission pour un ou plusieurs objets listés ci-haut dans une enveloppe scellée. N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées. La date limite pour la réception des soumissions est le mercredi 27 avril à 15 h.



ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} mai afin de démanteler votre abri d'hiver.

SITE INTERNET



Enfin, le nouveau site Internet est en ligne. Un site au goût du jour et très convivial à naviguer. Veuillez noter que des modifications mineures sont à venir. Vous trouverez plusieurs informations pertinentes au sujet de la Municipalité ainsi que de la communauté.

PERMIS DE BRÛLAGE

Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre, toute personne désirant faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, doit au préalable faire la demande d'un permis qui sera émis gratuitement. Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, vous composez le 819-657-4790 pour joindre le bureau municipal. En dehors des heures d'ouverture, vous contactez le conseiller municipal Adrien Blouin au 819-657-4524.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

OFFRE D'EMPLOI - SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE 2016

Le Comité de Loisirs de Val-Racine recherche une monitrice ou un moniteur pour le service d'animation estivale pour une durée de 6 semaines à 35 h par semaine pour la période du 27 juin au 22 juillet et du 8 au 19 août.



La monitrice ou le moniteur sera responsable d'un groupe de +/-14 enfants âgés de 4 à 12 ans. Les candidates ou candidats doivent retourner aux études à temps plein à l'automne 2016 puisque cet emploi est subventionné dans le cadre d'*Emplois d'Été Canada*.

Faites parvenir votre CV à chantalgregoi10@hotmail.com ou téléphonez au 819-657-4956. Vous pouvez également apporter votre CV au bureau municipal durant les heures d'ouverture. La date limite de réception des candidatures est au plus tard **le 4 mai 2016**.

SONDAGE CONCERNANT LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE 2016

Nous rappelons aux parents ayant reçu un sondage par courriel (vers le 8 avril) de bien vouloir le compléter et de le retourner le plus rapidement possible. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

LA SOURCE D'EAU VIVE DE MILAN

Une messe aura lieu à l'église de Milan à 19 h le mercredi 11 mai avec Mgr Luc Cyr. Une soirée témoignage suivra après la messe. Pour informations, contactez Sylvain Blais au 819-657-1082.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le 25 mai à 19 heures, les citoyens et citoyennes de Val-Racine, sont tous invités à participer à l'assemblée générale annuelle du comité de développement de la municipalité. Lors de l'assemblée, les postes, au nombre de 7 formant le comité, sont ouverts pour les gens qui désirent s'impliquer dans notre communauté. À 19h30, suivra l'assemblée régulière du comité.

LE RECENSEMENT DE 2016



Statistique Canada mène un recensement tous les cinq ans. Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2016. Le recensement permet de brosser un portrait statistique d'un pays et de sa population. Au Canada, tous les résidents sont tenus de participer au recensement.

Pourquoi le recensement est-il important?

Le recensement permet de recueillir des renseignements démographiques sur chaque homme, femme et enfant vivant au Canada. Les données issues du recensement seront utilisées par les gouvernements, les entreprises, les associations, les organismes communautaires et de nombreux autres organismes afin de les aider à prendre de nombreuses décisions d'importance pour votre collectivité, votre province ou territoire et le pays en entier.

Les données du recensement sont importantes pour votre collectivité et servent à planifier les services comme les écoles, le transport public, les résidences pour personnes âgées, ainsi que les services de police et de protection contre les incendies.

Les estimations démographiques tirées du recensement servent à effectuer des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces et territoires, et des provinces aux municipalités.

Le Recensement de 2016 en ligne

À partir du 2 mai 2016, vous pouvez remplir votre questionnaire du recensement en ligne. Il s'agit d'une option à la fois facile, sûre et pratique que l'on peut utiliser partout, n'importe quand. Il n'est pas nécessaire de s'être inscrit au préalable ni de prévoir de longs téléchargements. Vous pouvez consulter le site suivant pour plus d'informations : <http://www.recensement.gc.ca>

ANNONCE

Bois de chauffage non livré au coût de 75 \$/corde. Possibilité de livraison. Communiquez au 819-570-3150.

PASSEZ UN BON MOIS !



École de la Voie-Lactée
27, Côte de l'Église
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
Tél : (819) 875-3033 / Fax : (819) 888-2366



Bonjour à tous!

Lundi, le 23 mai 2016, nous cognerons à votre porte pour amasser canettes, bouteilles et dons au profit des élèves de l'école de la Voie-Lactée.

Vous pouvez dès maintenant commencer à amasser vos canettes et vos bouteilles!!!

Si vous êtes absents lors de cette journée, vous pouvez nous laisser vos contenants consignés sur le bord de la rue et il nous fera plaisir de ramasser le tout!

Merci de votre précieuse collaboration!



**Les membres du conseil d'établissement de
l'école de la Voie-Lactée**

